

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Soixante-cinquième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 7 – 11 juillet 2014

Interprétation et application de la Convention

Contrôle du commerce et traçabilité

MANUEL D'IDENTIFICATION

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.
2. Conformément au paragraphe h) de la résolution Conf. 11.19 (Rev. CoP16), *Manuel d'identification*, sous "CHARGE", le présent rapport a été préparé dans le but d'informer les Parties des progrès accomplis en matière de production du Manuel d'identification.
3. Le Manuel d'identification, lancé en 1977, est une des initiatives les plus anciennes de la Convention. D'abord publié sous forme imprimée, le Manuel d'identification CITES est aujourd'hui disponible en WIKI en ligne et accessible au public sur le site web de la CITES.
4. Au moment de la rédaction du présent rapport (avril 2014), 784 usagers sont enregistrés et 21 d'entre eux ont demandé des droits d'édition. Aucune modification, aucun ajout n'ont été apportés aux fiches sur les animaux ou les plantes depuis la publication du Manuel sur le site web de la CITES.
5. Le Secrétariat a présenté un rapport intitulé *Examen du matériel d'identification et d'orientation* à la session conjointe de la 27^e session du Comité pour les animaux (Veracruz, avril-mai 2014) et de la 21^e session du Comité pour les plantes (Veracruz, mai 2014)¹.
6. Le présent rapport résume les travaux accomplis par les Parties et le Secrétariat jusqu'à la session conjointe du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes (Veracruz, mai 2014) en appui aux décisions 16.59 à 16.61. Ces travaux comprennent les contributions et soumissions des Parties en réponse à la notification aux Parties N° 2013/036 qui invitait les Parties, organisations et experts à fournir des informations, sur papier ou sous forme électronique sur le matériel d'identification et d'orientation disponible, notamment le matériel utilisé par les personnels chargés de l'inspection et de la lutte contre la fraude.
7. L'information reçue de Parties ainsi que d'autres organisations et personnes intéressées, concernant l'identification d'espèces CITES est en train d'être compilée dans la section du Collège virtuel CITES² prévue à cet effet. Elle est organisée dans l'ordre des Parties ou institutions ayant soumis l'information, mais aussi par espèces, familles ou thèmes particuliers.
8. Le Secrétariat a constitué une équipe interne chargée de traiter différentes questions d'identification et de traçabilité et a adopté une approche pluridisciplinaire pour remplir les objectifs fixés par les nombreuses décisions et résolutions relatives à l'identification des spécimens d'espèces inscrites aux annexes CITES. Cette nouvelle approche suppose la mise au point de nouveaux logiciels, instruments et technologies d'identification, notamment de technologies de science légiste, offrant de nouvelles possibilités de repérer et d'identifier plus efficacement les spécimens faisant l'objet de commerce.

¹ AC27/PC21 Doc. 14 (<http://cites.org/sites/default/files/fra/com/ac-pc/ac27-pc21/F-AC27-PC21-14.pdf>)

² Voir : <https://cites.unia.es/cites/mod/resource/view.php?id=57#ID-manuals>

9. Le Secrétariat fait remarquer, dans un rapport préparé pour la session conjointe du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes (AC27/PC21 Doc. 14), que le Manuel d'identification WIKI pourrait être amélioré par l'introduction de nouvelles fonctions et technologies qui permettraient d'y intégrer le matériel d'identification et d'orientation varié qui existe déjà ainsi que celui qui est actuellement prévu ou en préparation.
10. Le Secrétariat souhaite que, conformément au paragraphe a) de la décision 16.59, un groupe de travail intersession soit établi lors de la session conjointe du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes (AC27/PC21) pour aider à identifier les taxons inscrits aux annexes CITES, en tenant compte du matériel d'identification et d'orientation CITES, ainsi que d'autre matériel produit par les Parties et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales.
11. Ce groupe de travail intersession pourrait notamment discuter des points suivants:
 - a) amélioration du Manuel d'identification WIKI CITES pour intégrer le matériel d'identification et d'orientation produit par les Parties, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les instituts de recherche et les universités, entre autres;
 - b) utilisation du Manuel d'identification WIKI CITES comme dépositaire du matériel d'identification et d'orientation produit par ces entités; et
 - c) sous réserve des ressources externes disponibles, amélioration du Manuel d'identification WIKI CITES pour intégrer différents types de médias, multiplier les possibilités de collaboration et consultation par dispositifs mobiles et tablettes.
12. Le Secrétariat fera une mise à jour orale sur les recommandations issues de la session conjointe du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes (AC27/PC21) sur l'*Examen du matériel d'identification et d'orientation*.

Recommandation

13. Le Comité est invité à prendre note du présent document.